

Laval, 08 janvier 2024

Monsieur le Principal  
Madame la Conseillère Principale d'Education

à

Mesdames et Messieurs  
les Parents d'Elèves de 3<sup>ème</sup>

Madame, Monsieur,

L'établissement organise des séances d'éducation à la sexualité dans le cadre du programme du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et de la circulaire de 2018 (extrait ci-dessous).

Circulaire n°2018-111 du 12-9-2018

« L'éducation à la sexualité est inscrite dans le Code de l'éducation (articles L. 121-1 et L. 312-16) depuis la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001. L'article L. 312-16 est ainsi libellé : « Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain. »

40 rue Crossardière  
53000 LAVAL

 02 43 67 95 17

 [ce.0530914f@ac-nantes.fr](mailto:ce.0530914f@ac-nantes.fr)

Ces séances sont encadrées par des personnels formés à l'éducation à la sexualité en milieu scolaire : Madame BRUNEAU CPE, Madame BLIN Assistante Sociale et Madame GARZENNE, Infirmière Scolaire.

**Thème : la prévention des discriminations, l'égalité filles-garçons**

- 3<sup>ème</sup> A : vendredi 19 janvier de 15H50 à 16H45 - salle D17
- 3<sup>ème</sup> B : mardi 6 février de 15H50 à 16H45 – salle B8
- 3<sup>ème</sup> C : jeudi 25 janvier de 14H40 à 15H35 – salle A4

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes questions et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Séverine BRUNEAU



Xavier DELAUBERT

